

Signal national d'alerte au Danemark

Les accidents majeurs ou les catastrophes sont rares au Danemark, mais lorsqu'ils se produisent, la police avertit du danger lorsque cela est nécessaire. L'avertissement peut faire au niveau local, régional ou national avec les systèmes nationaux d'alerte : les sirènes d'alerte et S!RENEN.

À propos des sirènes d'alerte

La police peut déclencher les sirènes d'alerte physique dans votre quartier pour vous avertir d'un possible danger.

Le Danemark compte environ 1 000 sirènes d'alerte, généralement installées sur des mâts ou sur des toits dans les zones urbaines.

Reconnaître le signal

Les sirènes d'avertissement se distinguent par deux signaux : Alerte et avertissement. L'alerte consiste en une tonalité qui augmente rapidement et diminue lentement. Elle est répétée quatre fois.

Le ton de l'alerte peut s'illustrer comme suit :



L'avertissement est un ton long et peut s'illustrer de la manière suivante :



Les deux signaux durent 45 secondes.

À propos de S!RENEN

Si vous vous trouvez dans une zone dangereuse, la police peut vous alerter via la plupart des téléphones portables grâce à S!RENEN, un système d'alerte qui utilise le réseau mobile pour envoyer des avertissements aux téléphones situés dans des zones spécifiques.

Avec S!RENEN, la police utilise le son et le texte pour attirer l'attention sur la situation et donner des instructions aux personnes se trouvant dans la zone concernée. Les autorités ne collectent aucune information sur les téléphones dans la région.

Reconnaître le signal

S!RENEN vous alerte via votre téléphone portable avec un son d'alarme spécial et distinctif qui dure environ 12 secondes.

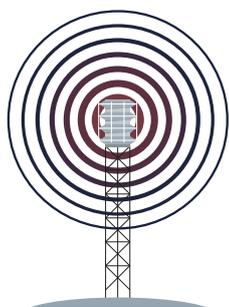
Le son de l'alarme de S!RENEN peut s'illustrer comme suit :



Situation grave :

Lorsque vous entendez les sirènes d'avertissement ou S!RENEN, vous vous trouvez dans une zone de danger possible.

Les sirènes d'alerte vous invitent à suivre les instructions suivantes :



- **Rentrer ou rester à l'intérieur**
- **Plus d'informations sur DR et TV2**

S!RENEN envoie des informations et des instructions d'action sur votre téléphone. C'est pourquoi vous devez toujours suivre les conseils suivants :



S!RENEN et les sirènes d'alerte physique sont testées chaque année le premier mercredi du mois de mai à 12 heures.

